

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE PARC EOLIEN DE LA NEUVILLE BOSMONT ET CUIRIEUX

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté du 02 août 2013, une enquête publique qui sera ouverte du mardi 10 septembre 2013 au samedi 12 octobre 2013 inclus, dans les communes de LA NEUVILLE BOSMONT et CUIRIEUX sur la demande d'autorisation d'exploiter une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs de plus de 50 mètres de hauteur dénommée parc éolien de La Neuville Bosmont, Cuirieux sur le territoire des communes de LA NEUVILLE BOSMONT et CUIRIEUX présentée par la société MET Le Blanc Mont dont le siège social est situé Tour de Lille 19^e étage Boulevard de Turin 59 777 LILLE.

Le projet est composé de 6 éoliennes d'une puissance nominale de 2 MW et d'une hauteur de 146,25 mètres sur le territoire des communes de LA NEUVILLE BOSMONT et CUIRIEUX.

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers, l'avis émis par l'autorité environnementale ainsi que toute information relative à l'enquête publique sont consultables sur le site Internet de la préfecture de l'Aisne (www.aisne.pref.gouv.fr).

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier, qui contient l'étude d'impact et l'avis émis par l'autorité environnementale susmentionnés, dans les mairies de LA NEUVILLE BOSMONT et CUIRIEUX ou à la Direction départementale des territoires aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de LA NEUVILLE BOSMONT, siège de l'enquête. Ces observations doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête.

Des informations peuvent être également demandés auprès de la société MET Le Blanc Mont à Tour de Lille 19^e étage Boulevard de Turin 59 777 LILLE.

Mme Denise LECOCQ, inspecteur des impôts, en retraite, a été désignée comme commissaire enquêteur titulaire et M. Yvon VARLET, chef de brigade, en retraite, a été désigné comme suppléant ; Mme Denise LECOCQ siègera pour recevoir les observations du public aux dates, heures et lieux suivants :

JOURS	HEURES	LIEUX
Mardi 10 septembre 2013	9h-12h	LA NEUVILLE BOSMONT
Samedi 21 septembre 2013	9h-12h	CUIRIEUX
Mercredi 25 septembre 2013	14h30-17h30	LA NEUVILLE BOSMONT
Jedi 03 octobre 2013	14h30-17h30	CUIRIEUX
Samedi 12 octobre 2013	9h-12h	LA NEUVILLE BOSMONT

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la Direction départementale des territoires (50, boulevard de Lyon, 02011 LAON Cedex), dans les mairies de LA NEUVILLE BOSMONT et CUIRIEUX et sur le site Internet de la Préfecture de l'Aisne, pendant une durée d'un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le Préfet de Région Picardie est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande susvisée, qui peut être un arrêté d'autorisation assorti de prescriptions ou un arrêté de refus d'exploiter.

Pour le Directeur départemental des territoires et par délégation,
Le responsable d'unité,

Thomas BOSSUYT